RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

(11) N° de publication : (A n'utiliser que pour les commandes de reproduction). 2 523 262

PARIS

A1

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

21)	N° 82 04166
54)	Corps orthogonal pour robinet thermostatique.
(51)	Classification internationale (Int. Cl. 3). F 16 L 41/02.
22 33 92 91	Date de dépôt
41	Date de la mise à la disposition du public de la demande
9	Déposant : SAUNIER DUVAL EAU CHAUDE CHAUFFAGE - SDECC, société anonyme. — FR.
②	Invention de : Jacky Léger.
73	Titulaire : Idem (71)
(74)	Mandataire : R. Lhuillier, 6, rue Lavoisier, 93107 Montreuil Cedex.

74)

L'invention concerne un corps orthogonal pour robinet thermostatique permettant son raccordement à un radiateur dans un espace restreint tout en restant en position horizontale.

Dans de nombreuses installations de chauffage central,

notamment celles qui utilisent des radiateurs de faible
largeur placés à proximité d'une cloison, l'alimentation
en eau chaude se fait derrière le radiateur par un orifice
qui fait face au mur. Sur cet orifice se raccorde un corps
de robinet à équerre monté en haut d'une conduite d'alimentation verticale, le volant de manoeuvre étant ainsi
monté verticalement le long de la cloison. Il s'avère que
le remplacement de ces robinets d'arrêt classiques par des
robinets thermostatiques n'est pas aisé, du fait que ces
derniers doivent être montés pour que la tête du robinetrégulateur soit horizontale afin d'être soumise directement au courant de convection de l'air de la pièce. Ils
doivent aussi être facilement accessibles pour l'usager
ce qui est loin d'être le cas quand le radiateur est

20 Les corps de robinets connus, qu'ils soient à équerre ou qu'ils soient droits, ne permettent pas ce type de raccordement.

proche de la cloison.

A cet effet, l'invention propose un corps orthogonal qui permet justement de monter en lieu et place d'un robinet 25 classique, un robinet thermostatique pour que la tête soit horizontale et dégagée de l'influence des gaz chauds montant du radiateur et facilement accessible par l'usager.

Le corps orthogonal selon l'invention est constitué essentiellement, d'un corps cylindrique creux principal ouvert à ses deux extrémités dont une ouverture est destinée à se raccorder soit au conduit d'arrivée d'eau chaude soit à la douille du radiateur et dont l'autre ouverture est munie d'un bouchon - et de deux tubulures radiales respectivement pour le montage de la tête thermostatique et pour le raccordement soit à la douille du radiateur, soit au conduit

d'arrivée d'eau chaude, ces deux tubulures étant orthogonales l'une à l'autre, dans un plan perpendiculaire à l'axe dudit corps principal et débouchant en son milieu. Le pivotement de 180° de ce corps orthogonal autorise 5 son montage indifféremment à droite ou à gauche du radiateur selon les nécessités de l'installation.

D'autres caractéristiques particulières et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description suivante de formes de réalisations, en référence aux 10 dessins annexés qui représentent :

- figure 1 : une vue en coupe axiale dans le plan du conduit d'arrivée d'eau chaude,
- figure 2 : une vue en coupe selon la ligne AA' de la figure 1,
- 15 figure 3 : une vue en coupe axiale d'une autre forme de réalisation dans le plan du conduit d'arrivée d'eau chaude,
 - figure 4 : une vue en coupe selon la ligne DD' de la figure 3.
- 20 Selon l'exemple illustré aux figures 1 et 2, le corps orthogonal se compose d'un corps cylindrique creux principal 1 d'axe BB' vertical monté parallèlement au plan vertical du radiateur 2. Ce corps 1 est ouvert à ses deux extrémités. Son orifice inférieur 3 communique avec le
- 25 conduit d'arrivée d'eau chaude 4. Son orifice supérieur 5 est obturé par un bouchon 6. Dans ce corps cylindrique creux 1 débouchent deux tubulures radiales 7 et 8 orthogonales l'une à l'autre, et disposées dans un plan horizontal perpendiculaire au plan du radiateur 2. La tubulure
- 30 7 orientée selon un axe CC' perpendiculaire au plan du radiateur coopère avec la douille 9 de raccordement du radiateur à laquelle elle est fixée par l'écrou 10.

La tubulure 8 est raccordée à la tête thermostatique 11 grâce à l'écrou 12. On voit aux figures 1 et 2 que le

robinet thermostatique est en position horizontale, le long du mur 13 et qu'il est ainsi facilement accessible à l'usager. Le pivotement de 180° du corps orthogonal ainsi représenté autour de l'axe CC' permet 5 l'orientation du robinet thermostatique dans l'autre sens, c'est-à-dire qu'il se prête indifféremment à un montage à droite ou à gauche du radiateur selon les nécessités de l'installation, le bouchon 6 permettant d'obturer l'orifice approprié du corps principal.

- Selon une variante de réalisation illustrée aux figures 3 et 4, le corps orthogonal se compose d'un corps cylindrique creux principal 1 d'axe EE' horizontal monté perpendiculairement au plan vertical du radiateur 2. Ce corps 1 est ouvert à ses deux extrémités. L'un de 15 ses orifices 14 coopère avec la douille 9 de raccordement du radiateur 2 auquel il est fixé par l'écrou 10. L'autre orifice 15 est obturé par un bouchon 16. Dans ce corps cylindrique creux 1 débouchent deux tubulures radiales 7 et 8 orthogonales l'une à l'autre et dispo-20 sées dans un plan vertical parallèle au plan du radiateur 2. La tubulure selon un axe FF' vertical parallèle au plan du radiateur communique avec le conduit d'arrivée d'eau chaude 4. La tubulure 8 est raccordée à la tête thermostatique 11 grace à l'écrou 12. On voit aux figures 25 3 et 4 que le robinet est en position horizontale le long du mur 13 et qu'il est également facilement accessible à l'usager. De façon analogue à l'exemple précédent, le pivotement de 180° du corps orthogonal ainsi représenté autour de l'axe FF', permet l'orientation du robinet thermostatique dans l'autre sens, c'est-à-dire qu'il se prête indifféremment à un montage à droite ou à gauche
- du radiateur selon les nécessités de l'installation.

L'invention ne se limite pas aux modes de réalisation représentés mais en englobe au contraire toutes les 35 variantes constructives.

Revendications.

5

10

15

- 1°/ Corps orthogonal permettant le raccordement d'un robinet thermostatique à un radiateur caractérisé en ce qu'il comporte un corps cylindrique principal creux (1) ouvert à ses deux extrémités et deux tubulures radiales (7) et (8) orthogonales l'une à l'autre disposées dans un plan perpendiculaire à l'axe du corps principal et débouchant en son milieu, une des ouvertures (5,15) du corps principal étant destinée à être fermée par un bouchon (6-16) selon l'orientation du robinet thermostatique.
- 2°/ Corps orthogonal selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'une première ouverture (3) du corps principal (1) se raccorde au conduit d'arrivée d'eau chaude (4), l'autre ouverture (5) étant obturée par le bouchon (6) et en ce qu'une tubulure radiale (7) assure le raccordement au radiateur (2) tandis que l'autre tubulure radiale (8) est raccordée à la tête thermostatique (11).
- 3°/ Corps orthogonal selon la revendication 1 caractérisé
 en ce qu'une première ouverture (14) du corps principal (1) se raccorde au radiateur (2), l'autre ouverture (15) étant obturée par le bouchon (16), et en
 ce qu'une tubulure radiale (7) assure le raccordement
 au conduit d'arrivée d'eau chaude (4) tandis que l'autre tubulure radiale (8) est raccordée à la tête thermostatique (11).
- 4°/ Corps orthogonal selon la revendication 1 caractérisé en ce que son pivotement de 180° autour d'un axe(CC'-FF') perpendiculaire au corps cylindrique principal (1) permet le montage du robinet thermostatique à droite ou à gauche du radiateur .







